

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement des réserves  
de la gendarmerie nationale

**Arrêté du 4 juin 2018 conférant un grade d'officier de réserve  
au titre de l'article L.4221-3 du code de la défense**

NOR : INTJ1815468A

Le ministre d'État, ministre de l'intérieur,

Vu le code de la défense, notamment ses articles L.4221-3, L.4221-6 et R.4211-4 à R.4221-28,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

Mme Magali Babonneau est nommée au grade de capitaine de réserve, en qualité de spécialiste, en vue d'occuper un poste de consultante psychologue au profit du pôle judiciaire de la gendarmerie nationale (PJGN).

Article 2

L'intéressée est rattachée au corps technique et administratif de la gendarmerie nationale.

Article 3

Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 4 juin 2018.

Pour le ministre d'État et par délégation :

*La générale de brigade,  
commandante et déléguée aux réserves  
de la gendarmerie nationale,*

A. FOUGERAT